



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP : 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

Facebook : <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>

YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nLJ0ijb9dVnMQ>

PROJET « REBOISEMENT 1400 »

RAPPORT GENERAL DES ACTIVITES DU PROJET REBOISEMENT 1400 REALISEES DANS LA COMMUNE DE YOKO (DECEMBRE 2018 – MAI 2023)



Par :

Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)

B.P : 15 107 Yaoundé / Contact : 677 75 79 93 / Email: ctfccameroun@yahoo.com /

Web: www.foretcommunale-cameroun.org

MAI 2023

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES CARTES	4
LISTE DES PHOTOS	4
LISTE DES ANNEXES.....	4
PARTIE 1 : ETATS DES LIEUX DES SITES A REBOISER DANS LA COMMUNE DE YOKO	5
I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE YOKO	6
I.1. Localisation de la commune de Yoko.....	6
I.2. Description du milieu biophysique	7
I.2.1. Climat.....	7
I.2.2. Les sols.....	7
I.2.3. Le relief.....	7
I.2.4. Hydrographie.....	7
I.2.5. Flore et Végétation.....	8
I.2.6. La faune	8
I.2.7. Les Aires protégés	8
I.2.8. Les Ressources minières.....	9
I.2.9. Gestion des ressources naturelles.....	9
I.3. Milieu humain	10
I.3.1. Données démographiques	11
I.3.2. Principales activités économiques	12
II. PRESENTATION DE LA SITUATION DE REFERENCE DES SITES DE REBOISEMENT.....	15
II.1. Localisation des sites de reboisement.....	15
II.2. Description et situation de référence de chaque site de reboisement	16
III. FORCES ET FAIBLESSES DES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE YOKO	18
III.1. Forces et potentialités des sites de reboisement de la commune de Yoko	18
III.1.1. Atouts et potentialités d'ordre Naturelles	18
III.1.2. Atouts et potentialités d'ordre Humaine	19
III.2. Faiblesses et menaces des sites de reboisement de la commune de Yoko	20
IV. NIVEAU D'IMPLICATION DES COMMUNAUTES (POPULATIONS) RIVERAINES	20
V. NIVEAU D'IMPLICATION DE LA COMMUNE.....	21
VI. PARTENARIATS EXISTANTS DANS LA ZONE	21
VII. LES AXES D'APPUI	23

PARTIE 2 : GEOREFERENCEMENT ET CARTOGRAPHIE DES SITES DU PROJET REBOISEMENT 1400	24
1. Matériels	26
2. Collecte des données	26
2.1. Collecte des données secondaires	26
2.2. Collecte des données primaires	27
3. Analyse et traitement des données	28
4. Résultats des travaux de cartographies des sites du projet R1400 dans la Commune de Yoko	29
PARTIE 3 : SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU PROJET REBOISEMENT 1400 RÉALISÉES DANS LA COMMUNE DE YOKO	33
RESUME DE L'ACTION	34
1. Sites de reboisés et essences plantées dans la Commune de YOKO	35
2. Relations / Nature des partenariats de la Commune de YOKO dans le cadre du Projet R1400	37
3. SYNTHÈSE DES SUPERFICIES REBOISÉES ET RÉUSSIES DANS LA COMMUNE DE YOKO (2019-2022)	38
PARTIE 4 : CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES ACQUISES PAR THÉMATIQUES DU PROJET R1400 DANS LA COMMUNE DE YOKO	39
CONCLUSION	49
Les perspectives après le projet reboisement 1400	49
ANNEXES	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Estimation de la population dans les 05 villages cibles de 2005 à 2018.....	12
Tableau 2 : Superficie à reboiser par site de reboisement de la commune de Yoko.....	15
Tableau 3 : Coordonnées des principaux sites PR1400 dans la Commune de Yoko.....	30

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Carte de Localisation de la commune de Yoko.....	6
Carte 2 : Carte des ressources naturelles de la commune de Yoko.....	10
Carte 3 : Localisation des villages concernés par le projet reboisement 1400.....	11
Carte 4 : Localisation des sites de reboisement de la commune de Yoko	16
Carte 5 : Cartographie des sites du Projet Reboisement 1400	25
Carte 6 : Localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées du PR1400 dans la Commune de Yoko (Yoko village)	29
Carte 7 : Localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées du PR1400 dans la Commune de Yoko (Yoko urbain).....	30
Carte 8 : Carte web de localisation des communes bénéficiaires avec des images de terrain et synthèse des travaux effectués dans la Commune de Yoko.....	32

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) du village Guervoum	17
Photo 2 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) du village Dong	17
Photo 3 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) du village Mbembeing ..	17
Photo 4 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) du village Mekoassim...	18
Photo 5 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) de la commune de Yoko	18
Photo 6 : Cours d'eau (Djéké) qui traverse chaque site de reboisement.....	19
Photo 7 : Forage aménagé dans le village Dong de la commune de Yoko	20
Photo 8 : Champs de Maïs présent dans quelques sites de reboisement	21
Photo 9 : Réunion de sensibilisation avec les populations regroupées en associations, GIC et coopératives de développement dans les villages de la commune de Yoko	23
Photo 1 : Formations des jeunes, femmes sur l'itinéraire technique de mise en place des pépinières d'anacardier dans les villages et à Yoko-urbain	50
Photo 2 : Sensibilisation des élus et des populations sur les vêtus de l'anacarde et du potentiel agricole et financier de la production de l'anacarde	52
Photo 3 : Distribution des semences d'anacarde, des plants de fruitiers et de quelques outils de travail dans les villages et à Yoko-urbain	52
Photo 4 : Bonne croissance des plantations 2019 dans les sites de reboisement de la commune de Yoko.....	53
Photo 5 : Suivi - évaluation des travaux de reboisement effectués et formulation des recommandations	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Quelques images de terrain.....	50
Annexe 2 : Mémoire d'entente pour le contrat de subvention entre l'ACFCAM et la Commune de Yoko.....	Erreur ! Signet non défini.

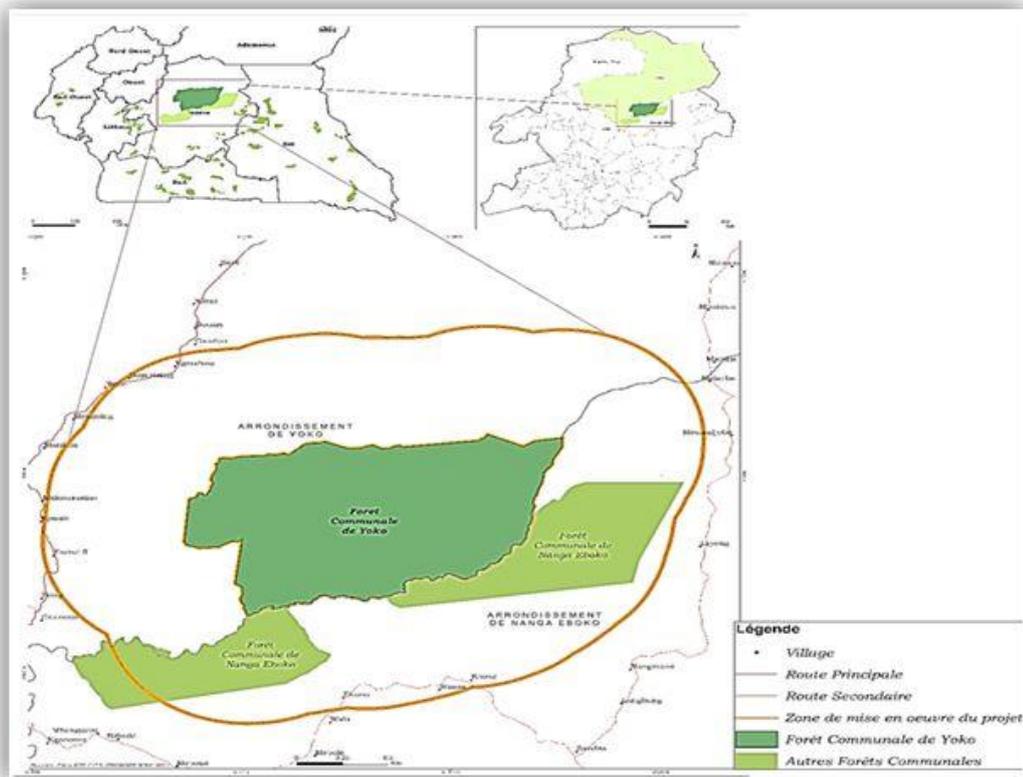
**PARTIE 1 : ETATS DES LIEUX DES SITES A
REBOISER DANS LA COMMUNE DE
YOKO**

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE YOKO

I.1. Localisation de la commune de Yoko

La commune de Yoko a été créée par arrêté N°237 du 07 juin 1955. Elle est située dans le département du Mbam et Kim, région du Centre. Sa superficie est d'environ 15 000 Km². Elle est limitée :

- Au Nord par les communes de Bankim, Banyo, Tibati et Ngaoundal appartenant toutes à la région de l'Adamaoua ;
- Au Sud par les communes de Ntui et de Mbandjock ;
- À l'Est par les communes de Bétaré-Oya, Belabo, Bibey et de Nanga-Eboko ; et
- À l'ouest par les communes de NgambéTikar et de Ngoron.



Carte 1 : Carte de Localisation de la commune de Yoko

L'espace urbain de Yoko est constitué de trois villages à savoir : Mbamdi, Koundé, Yoko village et de sept quartiers, essentiellement situés à Yoko village à savoir : Yoko Babouté Nord, Yoko Babouté Sud I dit « quartier Doux », Yoko Babouté Sud II dit « quartier Ntui », quartier Megang, quartier Tikar, quartier Haoussa. Le quartier administratif actuel ainsi que le

nouveau en construction, sont situés dans cet ensemble dit urbain. Le reste de la Commune constitue l'espace rural.

I.2. Description du milieu biophysique

I.2.1. Climat

La commune de Yoko est couverte par un climat équatorial guinéen. On observe une pluviométrie abondante qui se répartit sur presque toute l'année. On enregistre en moyenne 1 550 mm de pluies par an. Le climat est marqué par 2 saisons sèches et 2 saisons de pluies. Une grande saison des pluies qui va de mi-septembre à mi-novembre et une petite saison des pluies qui va de mi-mars à mi-juin. La grande saison sèche va de mi-novembre à mi-mars et la petite saison sèche va de mi-juin à mi-septembre

I.2.2. Les sols

Les sols sont ferrallitiques dans l'ensemble, ils sont rougeâtres dans les zones de savane et noirâtre dans les zones de forêt. Ils ont un caractère argileux, latéritique et argilosablonneux par endroit. On rencontre aussi des sols hydromorphes dans les zones marécageuses. La dégradation des sols est favorisée par des phénomènes d'érosion. Mais aussi par les feux de brousse et les inondations autour des berges des cours d'eau.

I.2.3. Le relief

Le relief est dominé par trois grands ensembles :

- ✓ Les hauts rochers constituant la chaîne montagneuse que l'on observe à l'Ouest de la commune de Yoko (mont fouiy), l'altitude moyenne est d'environ 1060m ;
- ✓ Des vastes plaines que l'on retrouve dans les zones de savane. Ce sont des zones de basse altitude ;
- ✓ Les vallées situées en aval des forêts. Les collines abruptes qui troublent la monotonie des plaines.

I.2.4. Hydrographie

Le réseau hydrographique est très dense. Il est constitué de nombreux cours d'eau de faible, de moyen et d'important débit. Les principaux cours d'eau rencontrés sont : petit Shui, grand Shui, Taban, Kedjou, Kasse, Moang, Meh, mvu, mang Ti, Medjou, Méré, Meukam, Mbibi, Mvooom, Keukaï, Ya'a, Tidjeing, Manley, Medin, Kim, Livih, Mouka, Megong, Kamben, Djing, Bondang, Metsing, Mogue, Megoumbve, proum, Ndja-Ngon, Komkom, Pih, Pem,

Mitih, Ming, Guervoum, Djéké, Djim, Mbimmbin, Lékéré, Kouri, Mefortibiny, Koundé, Meleving.

Il est à noter qu'un grand nombre de ces cours d'eau se trouve dans l'Ouest de la commune étant donné que cette partie du territoire se situe en aval de la longue chaîne montagneuse source de la plupart des cours d'eau. Les cours d'eau rencontrés sont poissonneux, sablonneux et pour certains, rocaillieux. Ils sont exploités par les agriculteurs, les besoins domestiques (boisson, lessive, cuisson, bain), la pêche et les travaux de construction des bâtiments. On y trouve des espèces d'animaux tels que : les Hippopotames et les crocodiles. Les poissons les plus récurrents sont les carpes, les brochets, les capitaines, les silures et les silures panthères.

1.2.5. Flore et Végétation

La flore et la végétation sont caractérisés par la savane (savane arborée, savane arbustive, savane herbacée), la forêt (forêt dense et forêt galerie). La végétation des forêts est riche en arbre de diverses natures et en Produits forestiers non ligneux (PFNL). Les produits forestiers non ligneux rencontrés sont : le Djan-sang, l'Okok, la Mangue sauvage et la cola. La végétation de la savane est constituée de petits arbres, des espèces fourragères et des fourrages aquatiques que l'on rencontre dans les bas-fonds et le long des cours d'eau. Les forêts et les savanes sont exploitées par la population pour l'agriculture. On y rencontre aussi la pharmacopée traditionnelle (plantes médicinales) que la population utilise pour les soins de santé. Les arbres fruitiers tels que : le manguier, le Safoutier, le papayer, le Cassamangier, l'Avocatier, etc.), sont situés autour des zones d'habitation

1.2.6. La faune

Elle est diversifiée et constituée de petits animaux, de grands animaux, des oiseaux et des reptiles. La chasse illégale et anarchique contribue à la diminution de la population d'animaux, voire la disparition de certaines espèces. Cette chasse est limitée de nos jours par la présence des parcs du Mbam et DJerem et du parc de Mpem de Djim, protégés par des services de conservation, qui assurent la protection de cette faune menacée.

1.2.7. Les Aires protégés

Les villages du Nord et de l'Ouest de la commune de Yoko sont respectivement couverts par le parc du Mbam et DJerem et du parc de Djim et Pem. Ces parcs sont vastes et comptent

une

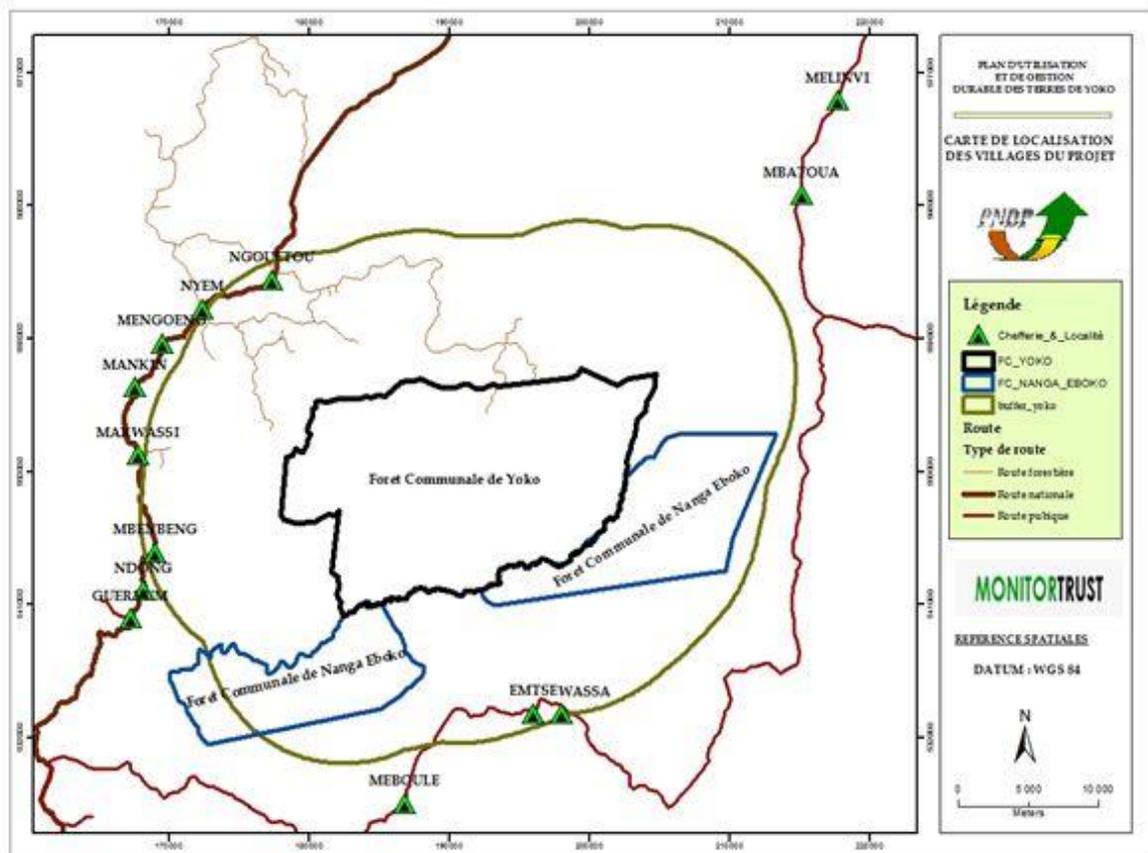
diversité faunique et floristique notoires. Le parc du Mbam et Djerem est d'ailleurs l'un des espaces protégés les plus vastes du Cameroun. Par ailleurs, on rencontre des zones d'intérêt cynégétique à l'instar du ZIC 41. Les forêts communautaires et la forêt communale sont des aires protégées que l'on retrouve dans le Sud de la commune de Yoko. A ce jour plus de 30 000 ha des terres communales sont déjà occupées par les forêts communautaires.

1.2.8. Les Ressources minières

Le sous-sol des villages de la commune de Yoko regorge probablement de minerais. On soupçonne la présence du Diamant et du Fer au pied de la chaîne montagneuse Fouiy. Le Diamant, le Mercure et l'Or sont signalés au Sud de Yoko. Une exploitation artisanale précédée d'une exploration pourrait constituer une opportunité de reconversion et de diversification des activités menées pour les populations dans les villages du Sud.

1.2.9. Gestion des ressources naturelles

Les ressources naturelles identifiées sont : la forêt, la longue chaîne de montagne de l'Ouest constituée d'un enchaînement de rochers, les cours d'eau riches en poissons, les marécages, les carrières de sable et de latérite, les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), les plantes médicinales. La gestion des dites ressources naturelles est assurée d'une part par l'état à travers le ministère de la forêt et de la faune (cas des UFA) et la commune (cas des forêts communale et communautaires) d'autre part. La gestion des ressources naturelles est aussi assurée par les chefs traditionnels (savane, forêt villageoises, cours d'eau, maraichages) et la plupart des populations (latérite, sable, maraichage, raphia, rotin, plantes médicinales), des minerais (or, saphir...). Des différents diagnostics menés, il ressort que les populations éprouvent des difficultés notoires à exploiter les diverses ressources naturelles. Ceci pour des raisons qui ont trait au manque d'expertise, au manque d'initiative, au manque d'information, au manque de matériel. Il existe dans le village Sengbé une chute qui présente une hauteur et un débit important. Cette source n'est pas encore exploitée, pourtant on peut y envisager la construction d'une microcentrale électrique pour alimenter le village Sengbé et Mbaa'am en courant électrique.



Carte 3 : Localisation des villages concernés par le projet reboisement 1400

1.3.1. Données démographiques

Sur le plan démographique, l'arrondissement de Yoko a été peuplé à la faveur des grands mouvements migratoires qui ont précédé la période coloniale (AIDES, 2014 & ACP-CAL, 2011). La revue de la littérature ainsi que les enquêtes menées révèlent que : Les premiers groupes ethniques installés et identifiés sont les Voutés (ou Baboutés) et les Baveuks. Ont suivi les Haoussa, les Mboum, les Tikar, les Eton, les Bamenda et les Mbororo. Les Mbororo/Peuls ou bergers nomades (peuple autochtone) se sédentarisent de plus en plus, attirés par les nombreuses savanes arborées qui leur permettent de faire paître leurs troupeaux en toute saison. La commune de Yoko n'est pas densément peuplée. Les données issues des ISS établissent que « l'espace urbain » de celle-ci compte environ 2 500 habitants. L'espace rural compte quant à lui environ 17 000 habitants, soit un total de 19 500 pour une superficie avoisinante 15 000 km². Un rapprochement des données fait une moyenne de 1,3 habitant au km², soit une des plus faibles du Cameroun. Les populations des 05 villages cibles, issues du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2005) et projetées selon le taux

d'accroissement de la population nationale pour le Centre, laissent entrevoir les effectifs sur les années 2005, 2011 et 2018.

Tableau 1 : Estimation de la population dans les 05 villages cibles de 2005 à 2018

COMMUNES CONCERNEES	VILLAGES ENQUÊTES	POPULATION PAR VILLAGE			
		2005	2011	2016	2018
Yoko	Guervoum	147	380	682	891
	Dong	76	287	459	598
	Mbembeing	134	240	472	614
	Mekoissim	579	921	1 362	1668
	Mankim	316	1048	1 762	2302

1.3.2. Principales activités économiques

a) Agriculture

L'agriculture est la principale activité source de revenus des populations en milieu rural dans l'arrondissement de Yoko. Les pratiques agricoles sont le brûlis en zone de forêt et les feux de brousse en zone de savane. La fertilisation minérale et les traitements phytosanitaires sont pratiqués par ceux disposants d'un peu plus de moyens financiers et ce surtout dans les cacaoyères et les bananeraies. Quant aux techniques agricoles, elles associent le labour en mottes, le semis à plat et à la volée. Les principales cultures rencontrées ici sont : le manioc, le plantain, l'igname, le cacao, le macabo, la patate, le maïs, l'arachide, le palmier à huile et les cultures maraichères telles que : la tomate, le piment et le concombre. Les superficies moyennes ici varient entre 0,5 et 04 ha par paysan. Il est aussi à noter qu'il existe des exploitants agricoles de grande taille allant au-delà de 25 ha pour les cultures telles que : le cacao et le plantain. Les rendements moyens ici sont de 12,3t/ha pour le manioc, 6,4t/ha pour le plantain, 5,70t/ha pour l'igname, 5,6t/ha pour le macabo/taro, 2,2t/ha pour le maïs, 1,3t/ha pour l'arachide, 2,3t/ha pour le piment, 1,5t/ha pour la tomate, 2,8t/ha pour le concombre, et 1t/ha pour la patate. Les rendements des autres cultures étant peu évaluées par les populations ou pas du tout. Cependant, les rendements demeurent en dessous du potentiel, à cause des pratiques et des techniques agricoles usuelles. Ceux-ci sont alarmants du fait de la destruction de la microfaune et de la microflore du sol par les feux de brousse et le brûlis, appauvrissant ainsi le sol. D'où, la baisse de la fertilité naturelle du sol et la baisse de la production agricole, observées notamment pour l'igname. Il est à préciser

que l'agriculture aurait un meilleur avenir, si les populations bénéficiaient d'une part d'un encadrement et d'un suivi technique sans oublier les facilités d'écoulement de leurs produits.

b) Elevage

L'élevage est très peu développé en dépit du fait qu'il est pratiqué aussi bien par les hommes que les femmes. C'est un élevage extensif caractérisé par des cheptels réduits et la divagation des bêtes. Il porte sur la volaille (2027 têtes), les caprins et ovins (171 têtes), les porcins (71 têtes), aulacodes (03 têtes), ânes (64 têtes). (*Données de la délégation du MINEPIA*). Il faut également signaler l'élevage des bovins qui est pratiqué par les Mbororo. De l'atelier participatif tenu avec ces derniers, on estime à environ 2000, la taille du cheptel de bovin présent dans la Commune de Yoko, ville et village compris. Cet élevage est orienté à la fois vers la consommation et la commercialisation. La pratique de la pêche et rendue possible par la présence de nombreuses rivières qui traversent l'espace urbain. Cette activité pratiquée de manière artisanale à l'aide de filets de pêche, de l'hameçon, de la nasse, et parfois des barrages attire davantage la gent féminine. Les quantités de produits de pêche qui vont dans les différents marchés chaque semaine atteignent parfois 500kg de poissons frais et 1343 kg de poissons fumés (*Données de la délégation du MINEPIA*). Les éleveurs et les pêcheurs sont organisés en GIC, ce qui leur permet de développer leur activité et d'écouler facilement leurs produits.

c) Chasse

La chasse mobilise un grand nombre de personnes dans la localité et constitue une source de revenu. Elle engage exclusivement les hommes, surtout les jeunes qui la pratiquent à longueur d'année. Les outils utilisés sont : le fusil, le piège à câble individuel ou sous forme de barrière autour d'une plantation/ dans des zones marécageuses régulièrement fréquentées par les animaux. Les produits de la chasse sont destinés principalement à l'alimentation, mais le surplus est vendu au marché de manière discrète. Ils constituent la principale source de protéine dans la localité en plus de la viande du bœuf dont l'accessibilité est exceptionnellement facilitée.

d) Exploitation forestière

La forêt constitue une source d'approvisionnement pour presque tous les habitants de la ville de Yoko. Au-delà des besoins alimentaires et en combustibles (bois de chauffe) qu'elle comble, la richesse faunique et forestière que l'on trouve à Yoko fournit également aux artisans leur matériel de travail de base (lianes, rotin, bambou...). En outre de nombreuses

plantes aux vertus thérapeutiques sont utilisées par les populations pour le traitement de nombreuses pathologies. Tous ces produits dérivant de l'exploitation forestière se retrouvent au marché de Yoko et même à Ntui, Tibati et Yaoundé. Le gibier est principalement destiné à l'alimentation, mais le surplus est commercialisé. Les Unités forestières d'aménagement (UFA) ne se trouvent pas dans l'espace de la ville de Yoko.

e) Collecte des produits forestiers non ligneux

Les produits forestiers non ligneux que l'on trouve dans la forêt de l'espace urbain sont : le bitter cola, le Djansang, la mangue sauvage, l'Okok, le Ndoe, le raphia, le rotin, les feuilles de Marantacée, le Cassamangue, le miel, les champignons, les termites, l'Andok, ... Pour la récolte, les populations procèdent soit au ramassage, soit à la cueillette desdits produits. Ceux-ci sont consommés localement et commercialisés au-delà de la ville, voire de la commune.

f) Artisanat

L'artisanat est une activité secondaire qui est l'apanage des hommes. La forêt fournit la matière première nécessaire en la matière. Les produits de cette activité sont : les nattes de raphia pour les toitures, les nasses pour la pêche, les paniers à poissons, les séchoirs (pour maïs, cacao et manioc), les tabourets en bambou et rotin, les mortiers pilons, sacs tamtam et tambours etc. L'artisanat se heurte à des difficultés de promotion, ce qui rend pénible la commercialisation des produits.

g) Commerce

Le commerce constitue l'activité principale ou accessoire de bon nombre d'habitants de la ville de Yoko. De part et d'autre dans les quartiers, on voit quelques boutiques où sont vendus des produits manufacturés et de première nécessité. Mais le marché du centre-ville reste l'épicentre du mouvement commercial, eu égard à la densité des opérations de vente et de ravitaillement qui s'y effectuent. Les mercredis et vendredis, jours du marché, on y trouve des produits, agropastoraux, artisanaux et de pêche, provenant aussi bien de l'espace urbain que des villages.

h) Industrie

Il se développe à Yoko de petites industries qui font dans la transformation des produits locaux. C'est le cas du manioc, dont la transformation en bâtons de manioc est généralement faite par les femmes. Le manioc est également transformé en beignets de manioc, en gari « tapioca » et en farine de manioc, produit de base du couscous de manioc, un repas très prisé dans la localité. On note aussi l'existence des boulangeries qui, de façon artisanale,

fabriquent des pains et brioches à base de farine de blé. Ils utilisent des fours traditionnels faits de briques de terre ou de cantine métallique. Les produits de ces micro industries sont vendus dans la ville et surtout au centre-ville en soirée. Il faut néanmoins mentionner que la principale activité industrielle reste l'exploitation forestière.

II. PRESENTATION DE LA SITUATION DE REFERENCE DES SITES DE REBOISEMENT

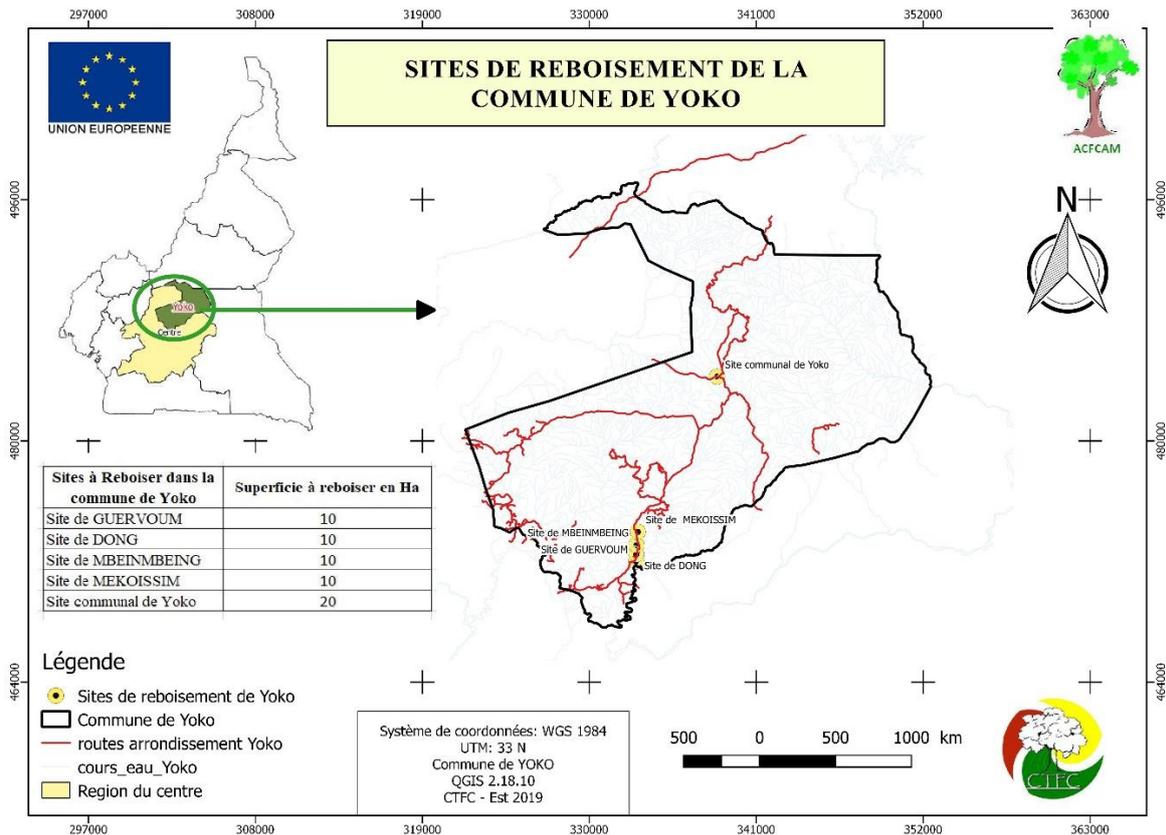
II.1. Localisation des sites de reboisement

Dans la commune de Yoko, nous comptons cinq sites de reboisement repartis dans les villages (Guervoum, Dong, Mbembeing, Mekoassim et commune de Yoko). Ces sites de reboisement sont situés dans les villages le long de la route Ntui-Yoko et ils ont la particularité d'être en périphérie de la forêt communale de Yoko.

Tableau 2 : Superficie à reboiser par site de reboisement de la commune de Yoko

X	Y	Sites de reboisement	Superficie à reboiser en Ha
167588	539306	Site de GUERVOUM	10 ha
167714	542263	Site de DONG	10 ha
167745	546032	Site de MBEINMBEING	10 ha
168277	551336	Site de MEKOISSIM	10 ha
200221	614362	Site communal de Yoko	20 ha

La carte 4 localise les sites de reboisement de la commune de Yoko.



Carte 4 : Localisation des sites de reboisement de la commune de Yoko

II.2. Description et situation de référence de chaque site de reboisement

Les sites de reboisement sélectionnés sont situés en zone de savane, l'on retrouve la savane Herbacés qui sont proches des habitations, cette savane devient arbustive et arborée au fur et à mesure que l'on se rapproche de la zone de forêt. La végétation de cette savane est constituée des espèces fourragères, de petits arbres, et des fourrages aquatiques que l'on rencontre dans les bas-fonds et le long des cours d'eau. Les sols que l'on retrouve sur ces sites de reboisement sont ferrallitiques dans l'ensemble, ils sont rougeâtres principalement dans les zones de savane et noirâtre dans les zones de forêt. Ils ont un caractère argileux, latéritique et argilosablonneux par endroit. Dans chaque village sélectionné, les pépinières ont été mise en place proches des sites de reboisement, les photos ci-dessous présentent la situation initiale des sites de pépinière et des sites de reboisement de la commune de Yoko.



Photo 1 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) du village Guervoum



Photo 2 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) du village Dong



Photo 3 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) du village Mbembeing



Photo 4 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) du village Mekoassim



Photo 5 : Sites de pépinière (à gauche) et de reboisement (à droite) de la commune de Yoko

III. FORCES ET FAIBLESSES DES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE YOKO

III.1. Forces et potentialités des sites de reboisement de la commune de Yoko

Les Atouts et potentialités des sites de reboisement de la commune de Yoko sont d'ordre naturel et humaine.

III.1.1. Atouts et potentialités d'ordre Naturelles

Les sites de reboisement et la commune de Yoko en général dispose d'une pluviométrie abondante qui se répartit sur presque toute l'année. Le climat est marqué par 2 saisons sèches et 2 saisons de pluies. Une grande saison des pluies qui va de mi-septembre à mi-novembre et une petite saison des pluies qui va de mi-mars à mi-juin. La grande saison sèche va de mi-novembre à mi-mars et la petite saison sèche va de mi-juin à mi- septembre. Le réseau

hydrographique est très dense. Il est constitué de nombreux cours d'eau de faible, de moyen et d'important débit.



Photo 6 : Cours d'eau (Djéké) qui traverse chaque site de reboisement

III.1.2. Atouts et potentialités d'ordre Humaine

La Commune de Yoko dispose d'un réseau routier de 232 km. Le réseau routier de l'espace rural est constitué de l'axe principal (nationale N°15) qui traverse la plupart des villages de la commune de Yoko. Elle est en terre et est praticable en saison sèche ce qui rend l'accès facile à chaque village et à chaque site de reboisement. En outre, chaque village dispose des forages aménagés pour pallier à d'éventuel pénurie d'eau en saison sèche.



Photo 7 : Forage aménagé dans le village Dong de la commune de Yoko

On note également la présence d'une forte main d'œuvre locale sur les sites à reboiser qui sont situés non loin des villages à moins de 5 km. L'existence dans chaque village des GIC ou des jeunes regroupés en association constitués également un atout majeur.

III.2. Faiblesses et menaces des sites de reboisement de la commune de Yoko

Les sites de reboisement ne sont pas sécurisés et sont exposés aux animaux en divagation et aux rongeurs. Ces sites de reboisement sont situés en zone de savane et sont fortement sollicités pour les cultures vivrières, et l'élevage bovin. Ces zones de savane sont aussi les lieux de la collecte du bois de chauffe et de pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis. Cette pratique agricole qui encourage l'extension des parcelles agricoles et encourage l'allongement des temps de jachères est à l'origine de la destruction permanente des forêts. De plus, la technique de mise à feu incontrôlée et sauvage appauvrit les sols et détruit la flore. L'élevage bovin est extensif, sous la conduite d'un berger qui dirige les animaux vers le pâturage. En saison sèche, suite à la rareté du pâturage, les animaux sont conduits vers les plaines à la recherche d'herbes. Une grande sensibilisation et des concertations devraient être menées avec les bergers pour éviter les pertes liées au piétinement des bêtes. Une sécurisation des sites de reboisement est nécessaire pour empêcher l'intrusion des bêtes dans les zones boisées. Une campagne d'entretien des zones à reboiser doit être faite d'une part et d'autre part, les communautés devraient être également sensibilisées contre des feux de brousse.

IV. NIVEAU D'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS (POPULATIONS) RIVERAINES

L'agriculture est la principale activité pratiquée par les populations en milieu rural dans l'arrondissement de Yoko. Les pratiques agricoles sont le brûlis en zone de forêt et les feux de brousse en zone de savane. Les populations riveraines pratiquent la culture du maïs sur la majorité des sites de reboisement. La photo 8 présente quelques champs de maïs dans les sites de reboisement.



Photo 8 : Champs de Maïs présent dans quelques sites de reboisement

V. NIVEAU D'IMPLICATION DE LA COMMUNE

La Commune de Yoko dispose d'un personnel qualifié pour la conduite de la mise en œuvre des activités de reboisement prévues dans le cadre de ce projet. La commune dispose de suffisamment d'espace notamment en zone de savane pouvant être exploités pour le reboisement et la création des espaces verts dans la commune de Yoko.

La commune de Yoko a bénéficié et a mis en place un projet de « Protection Intégrale de la Forêt Communale de Yoko par la Mise en Œuvre des Activités agro-sylvo-pastorales dans sa Périphérie » dans le cadre de la phase pilote du Projet REDD+ dans la forêt communale de Yoko. L'objectif visé par ce projet était de stopper la pression actuelle et potentielle sur le couvert forestier (forêt communale de Yoko) du fait des principaux moteurs de déforestation que sont :

L'agriculture non durable, l'élevage non contrôlé des bovins, les feux de brousses répétés et non contrôlés, la coupe illégale et anarchique de bois d'œuvre et le braconnage. Dans le cadre du projet REDD+, la commune de Yoko s'est engagée à tout faire pour amener les populations à réduire la pression des activités anthropiques dans la forêt communale de Yoko. Procèdent déjà une grande expérience en matière de reboisement, la commune de Yoko met à la disposition du projet reboisement 1400 son expertise technique, son savoir-faire et tout son matériel disponible (Moto, tricycle, machettes, barre à mines etc.), son temps et ainsi que sa population dotée d'une compréhension admirable qui constitue une source d'énergie, de motivation et d'inspiration.

VI. PARTENARIATS EXISTANTS DANS LA ZONE

La commune de Yoko entretient de très bonnes relations de collaboration avec les différents sectoriels techniques de l'Etat et qui apporteront leur contribution dans le cadre de

ce projet de reboisement nous pouvons citer les sectoriels de l'Administrations publiques déconcentrées suivant :

- ✓ Chef Service du Développement Local à la Préfecture de Ntui ;
- ✓ Délégué Départemental de l'Agriculture et du Développement Rural
- ✓ Délégué Départemental de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement ;
- ✓ Délégué Départemental des Forêts et de la Faune ;
- ✓ Délégué Départemental du Domaine, du Cadastre et des Affaires Foncières
- ✓ Délégué Départemental de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ;
- ✓ Délégué d'Arrondissement de l'Agriculture ;
- ✓ Délégué d'Arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de Yoko ;
- ✓ Chef de Poste Forestier de Yoko.

La commune de Yoko entretient également de très bonnes relations de collaboration avec les organisations de la société civile soit dans l'arrondissement de Yoko on compte environ 18 Associations/ GIC/coopératives de développement (légalisés et non légalisés) constitués d'agriculteurs, d'éleveurs et de gestionnaires des forêts communautaires :



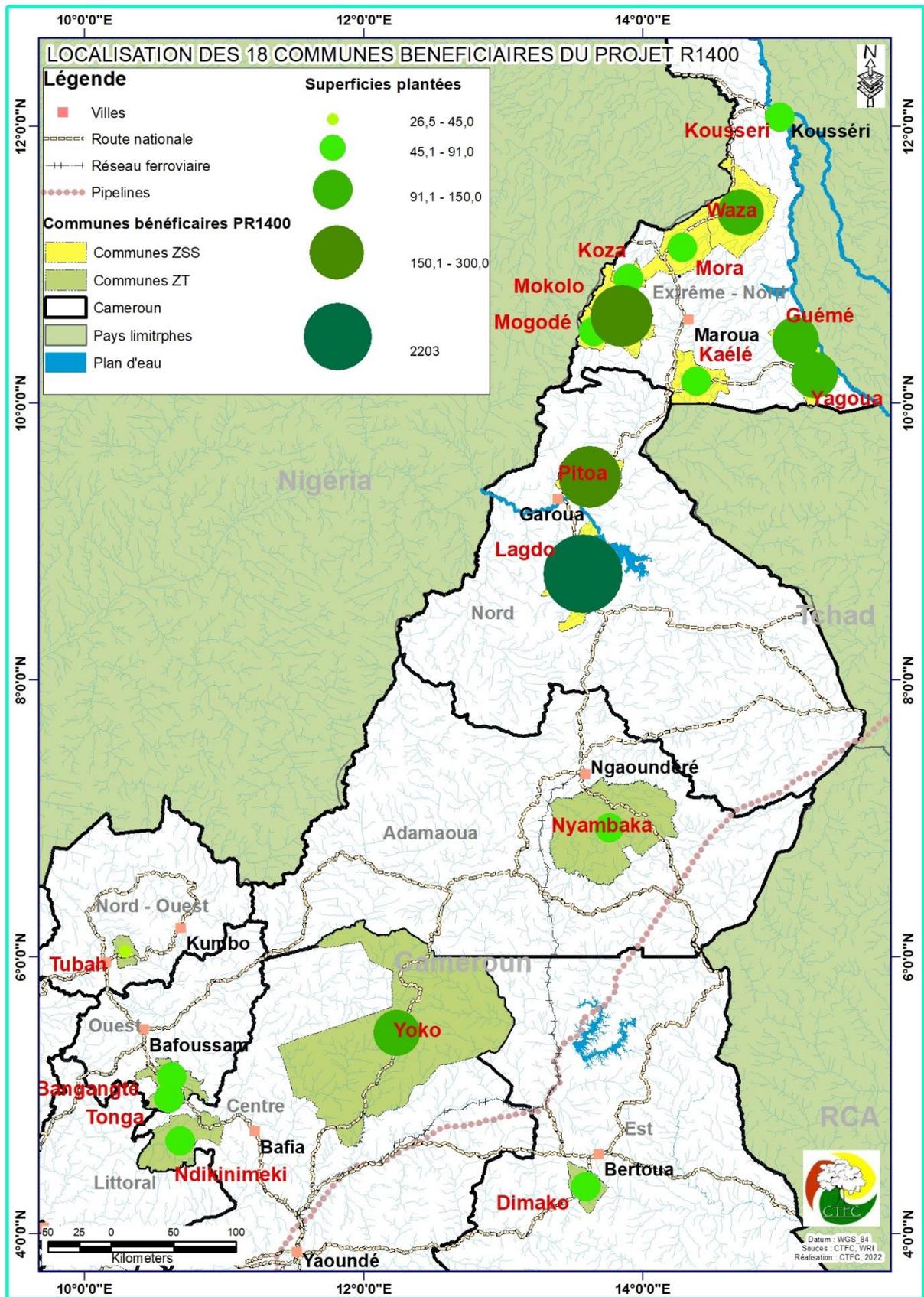
Photo 9 : Réunion de sensibilisation avec les populations regroupées en associations, GIC et coopératives de développement dans les villages de la commune de Yoko.

VII. LES AXES D'APPUI

La commune de Yoko sollicite du projet reboisement 1400 les appuis suivants :

- Création d'une grande pépinière communale (anacardiens, arbres fruitiers et forestiers) et des petites pépinières dans les villages retenus par le projet ;
- Contribuer au développement des plantations d'arbres forestiers et fruitiers dans les sites de reboisement et dans les villages, afin de restaurer les espaces dégradés et de créer de nouvelles forêts ;
- Accompagner la commune de Yoko dans la mise en œuvre du projet REDD+ à travers les sensibilisations et le renforcement des capacités des communautés locales sur la gestion durable des ressources forestières et fauniques ;
- Renforcer les compétences techniques responsables communales, des ONG locales et des particuliers ;
- Equiper et Renforcer les capacités du personnel communale affecté au projet reboisement.

**PARTIE 2 : GEOREFERENCEMENT ET
CARTOGRAPHIE DES SITES DU PROJET
REBOISEMENT 1400**



Carte 5 : Cartographie des sites du Projet Reboisement 1400

1. Matériels

Le matériel et les outils utilisés dans le cadre des travaux sont constitués des données de base cataloguées (des fonds de cartes, images satellitaires, des bases données shapefiles, etc.), des logiciels d'acquisition et de traitement de données (Microsoft Word 2019, Microsoft Excel 2019, ArcGIS 10.8, Google Earth pro, dnrgps) ainsi que du petit matériel (GPS, Ordinateur, appareil photo, téléphone androïde, matériel didactique). Aussi, les données utilisées ont été extraites d'informations préexistantes ou collectées sur le terrain. A cet effet, des GPS (Global Positioning System) de Marque GARMIN 62S et 64S ont été utilisés pour relever les points repères centraux et des points de bornes externes des parcelles des sites du Projet R1400. Les données acquises ont ensuite été téléchargées dans l'application « dnrgps 6.0 » (Department of Natural Ressource GPS) pour être converties en fichier vectoriel pouvant être traité et analysé dans un Système d'Information Géographique (SIG) notamment ArcGIS 10.8.

De même, des fonds de carte topographique des zones concernées et ses environs de l'INC (Institut National de Cartographie) à échelle 1/50000, des images Satellite Sentinel 2 et Landsat 8 de Google Earth combinée avec les relevés GPS de terrain a été utilisées pour l'identification délimitation des parcelles reboisées.

Les données collectées étaient des points repères et des limites des parcelles reboisées indiquées par les points focaux dans chaque Commune.

Les données de terrain ont été enregistrées en fichier vectoriel (shapefile) dans le GPS puis converties en KML pour l'observation et délimitation des parcelles reboisés dans Google Earth pro. Puis elles ont été enregistrées en fichier « KML » (Keyhole Markup Language) dans google earth et reconverties en fichier vectoriel (shapefile, ESRI) dans ArcGIS 10.8 pour traitement et réalisation des cartes.

De même, les images satellites Landsat et Sentinel 2 de haute résolution ont été utilisées pour l'observation des sites et la délimitation des parcelles. Les images téléchargées sont ainsi automatiquement orthorectifiées et géoréférencées.

2. Collecte des données

Les données collectées sont de deux ordres : les données primaires et les données secondaires.

2.1. Collecte des données secondaires

Il s'agit des données issues de recherche documentaire (document de projet, rapport narratif par Commune, rapport de mission de terrain, etc.) au CTFC et sur internet (Google, Google Earth). Cette recherche documentaire s'est faite avant, pendant et après la phase de terrain.

2.2. Collecte des données primaires

Elle a été réalisée par des observations directes sur le terrain, des relevés des coordonnées GPS et entretiens avec les points focaux et autres responsables du projet dans chaque Commune, l'observation et délimitation des parcelles dans le logiciel Google Earth. Mais aussi des données extraites d'informations préexistantes comme la base de données atlas forestier du Cameroun 2021.

✓ Les observations directes sur le terrain

Elles se sont déroulées en plusieurs phases lors des missions de suivi-évaluation et capitalisation. Lors des missions de suivi-évaluations, les observations se sont faites simultanément lors des descentes sur le terrain pour le suivi-évaluation et elles ont porté sur l'observation de l'état de la plantation, des limites et l'extension des parcelles reboisés, des plantations d'alignement dans rues et de l'évolution des plants. En suite lors des missions de capitalisation, elles se sont déroulées vers la fin du projet au mois d'avril 2023. Elle consistait à faire une descente sur le terrain dans toutes les Communes bénéficiaires du PR1400 pour observer l'état des plantations et les parcelles réussies en fin de projet. Ainsi, nous avons observé et choisi des parcelles qui peuvent être géoréférencées et conserver dans la base des données. Les parcelles ayant brûlées ou non entretenues ont été retirées de la liste des parcelles réussies et n'ont pas été géoréférencées.

✓ Prise des coordonnées sur le terrain et entretiens avec les points focaux

Les coordonnées sont prises à l'intérieurs des sites reboisés (pour la localisation du site) mais également au niveau des bornes externes de la parcelle du PR1400 (pour pouvoir délimiter la parcelle une fois au bureau). Ou encore, la parcelle est directement délimitée sur le terrain en utilisant le traceur GPS. Ainsi le technicien active le traceur GPS et fait le tour complet de la parcelle, le GPS trace les limites de la parcelle et nous nous donne aussi la superficie exacte de la parcelle. Ce travail doit être effectuer avec le point focal ou un responsable du projet dans la Commune qui maîtrise bien les sites et les limites des plantations. Pour les plantations des très petite superficie les coordonnées d'un seul point sont prises à l'intérieur du site pour permettre juste la localisation dans une carte. Pour les plantations d'alignement on active le traceur GPS et on parcourt la ligne d'un bout à l'autre ou encore on prend les coordonnées d'un point sur chaque bout et on retrace la ligne en superposant les coordonnées sur une image satellite haute résolution une fois au bureau avec un logiciel SIG.

✓ L'acquisition des images satellitaires, des fonds de carte et autres données SIG

Pour faire des observations au bureau et digitaliser les parcelles reboisées dans les sites du PR1400, des images satellitaires LANDSAT 8, Sentinel 2 et Google Earth ont été utilisées. Ces images sont également utilisées pour extraire la donnée sur l'occupation du sol qui peut être utilisée comme fond de carte. Les fonds de carte topographique à l'échelle 1/50000 de l'INC et les fonds de carte Open Street Map obtenus dans ArcGIS online ont été aussi utilisés comme fond de carte. D'autres données sur les domaines forestier du Cameroun et les divisions administratives proviennent de l'atlas forestier du Cameroun de 2021 produit par le MINFOF et WRI.

✓ **Observation et délimitation des parcelles au bureau**

Les images téléchargées et le logiciel Google Earth nous ont permis de faire des observations à distance avec ceux n'ayant pas été sur le terrain mais aussi de digitaliser des parcelles du PR1400 n'ayant pas été délimitées directement sur le terrain à travers les coordonnées relevées sur terrain.

3. Analyse et traitement des données

Il s'agit essentiellement :

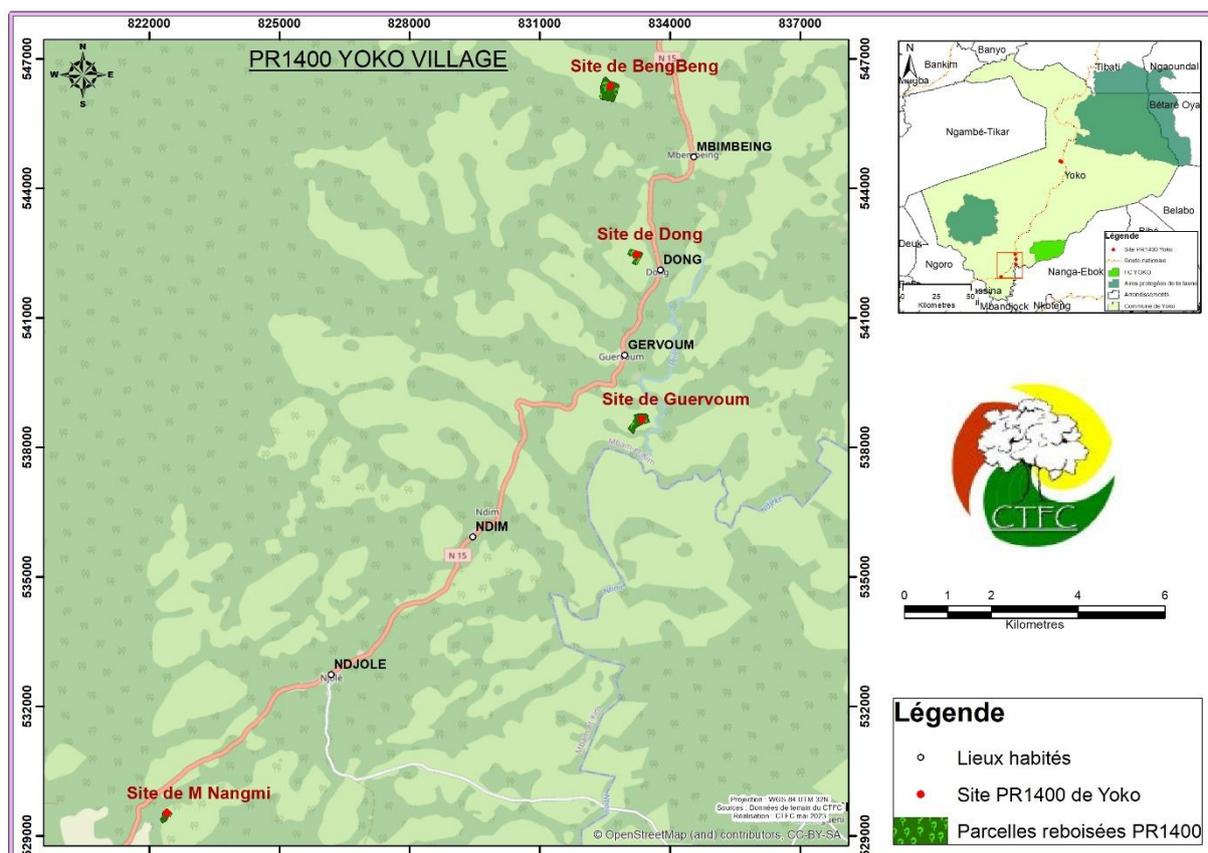
- ✓ Du transfert des données du GPS vers la machine avec l'application dnrgps, conversion en fichier shapefile dans ArcGIS 10.8 et enregistrement dans la géodatabase du PR1400.
- ✓ D'affichage des données GPS dans Google Earth et digitalisation des parcelles, enregistrement en KML puis conversion dans ArcGIS 10.8 en shapefile et enregistrement dans la géodatabase.
- ✓ Cartographie des sites du PR1400, l'objectif est d'élaborer une cartographie des sites du PR1400 dans chaque Commune bénéficiaire. Les relevés effectués sur le terrain superposé aux images satellites haute résolution orthorectifiées ont permis de faire sortir les sites et les polygones des parcelles reboisées pour chaque Commune. Les logiciels ArcGIS 10.8 et Google earth pro ont été utilisés pour ces travaux.

Pour cartographier et matérialiser les sites du PR1400, deux types de couches d'informations ont été utilisés. Il s'agit de données physiques (fonds de carte et images) et de données relatives observées sur les terrains liés à la réussite des plantations. Ces données concernent les coordonnées relevées au GPS sur les limites des parcelles réussies et en bon état indiquées par les points focaux et les shapefiles (données digitalisées au bureau et données de l'atlas forestier du Cameroun pour 2021).

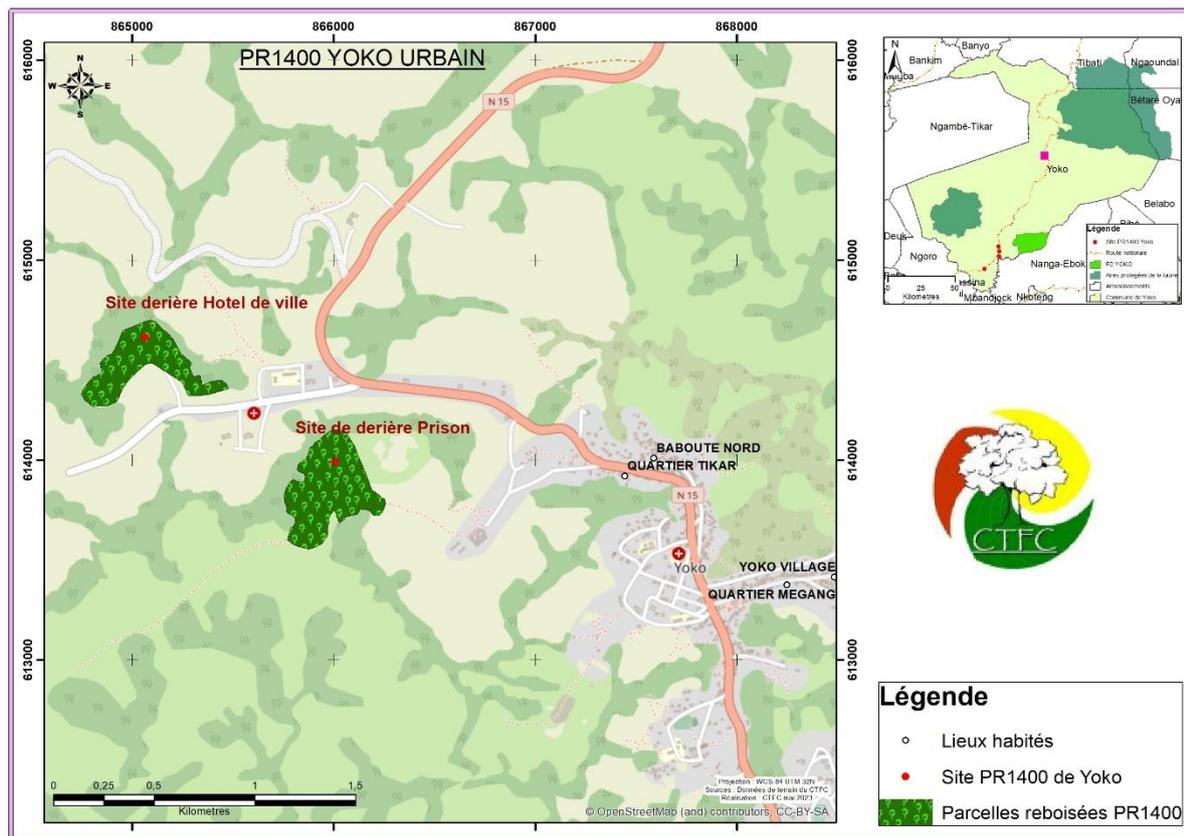
En outre, une carte web (web mapping) a été réalisée présentant toutes les Communes bénéficiaires du projet R1400. Cette carte est accessible en ligne à travers le site internet du CTFC ou en suivant ce lien : <http://u.osmfr.org/m/742053/> et donne une petite synthèse sur les activités menées sur le terrain en termes de superficie plantée, de nombre de plant et les essences utilisées, et quelques images de terrain. Ainsi, sur chaque icône qui représente la Commune, en un clic une onglette s'ouvre et affiche ces informations.

4. Résultats des travaux de cartographies des sites du projet R1400 dans la Commune de Yoko

Il s'agit de la carte de localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées mais aussi de carte web de localisation des communes bénéficiaires avec des images de terrain et synthèse des travaux effectués dans chaque Communes accessible à travers notre site internet ou travers ce lien : <http://u.osmfr.org/m/742053/>. Les carte 6 et 7 suivantes montrent la carte de localisation des sites du projet R1400 dans la Commune de Yoko et le web map des Communes bénéficiaires.



Carte 6 : Localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées du PR1400 dans la Commune de Yoko (Yoko village)



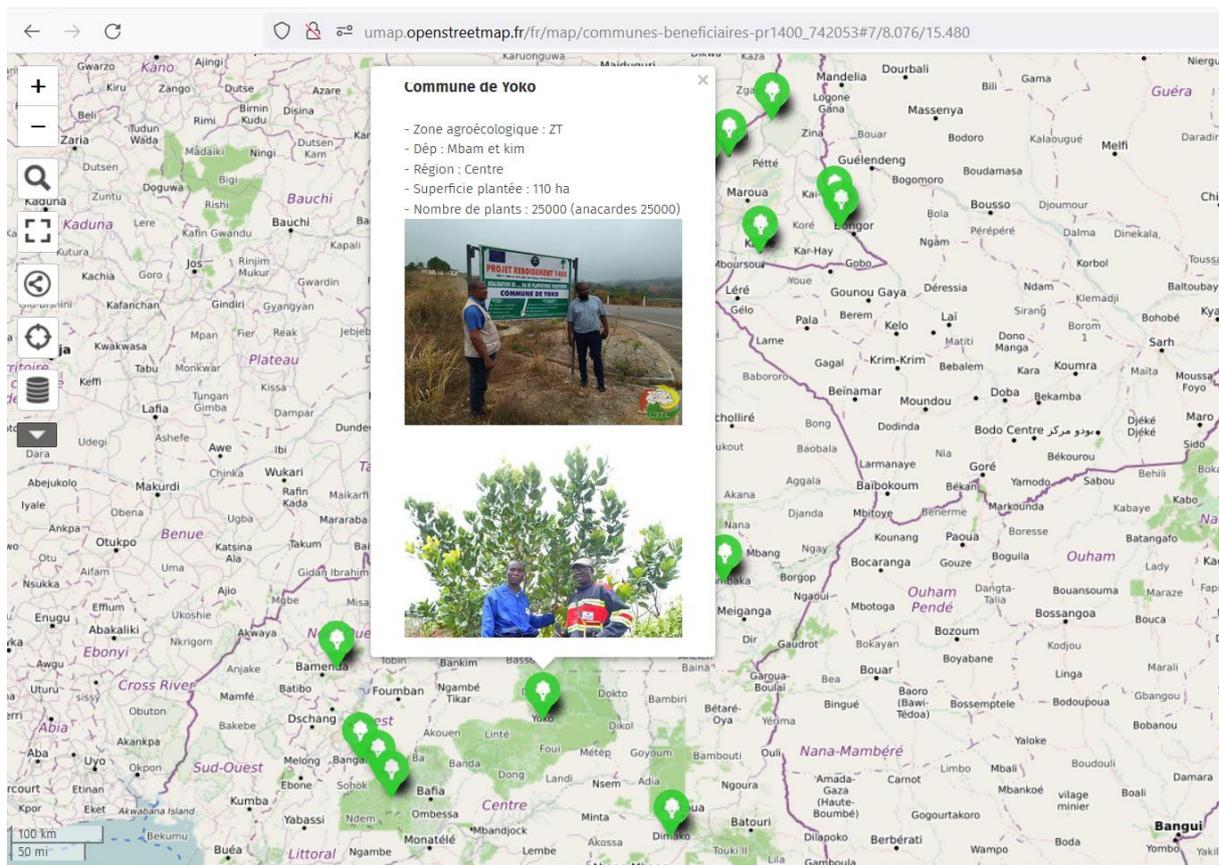
Carte 7 : Localisation des sites et matérialisation des parcelles reboisées du PR1400 dans la Commune de Yoko (Yoko urbain)

Dans la Commune de Yoko, il y a 06 sites essentiels géoréférencés qui sont tous des sites communaux à l'exception d'un site qui est un site privé situé dans le village Djolé ; les parcelles ont été délimitées, géoréférencées et représentées dans la carte. Les tableaux suivants présentent les coordonnées relevées sur le terrain et qui ont permis de réaliser cette carte.

Tableau 3 : Coordonnées des principaux sites PR1400 dans la Commune de Yoko

Site privé de Njolé UTM 32N X = 822395 Y = 529494		
Points	X	Y
A	822306	529488
B	822302	529297
C	822326	529298
D	822412	529379
E	822441	529436
F	822460	529449
G	822478	529435
H	822491	529453
I	822525	529513
J	822463	529557
K	822412	529616
Site de GUERVOUM UTM 33N X = 167776 Y = 538653		
Points	X	Y
A	167607	538740
B	167622	538651
C	167466	538450
D	167583	538309

E	167783	538520
F	167965	538582
G	167928	538757
Site de DONG UTM 33N X = 167662 Y= 542483		
Points	X	Y
A	167752	542308
B	167707	542220
C	167596	542268
D	167656	542350
E	167499	542471
F	167522	542593
G	167843	542491
Site de BENGENG UTM 33N X = 167093 Y = 546345		
Points	X	Y
A	166913	546072
B	167210	546009
C	167345	546407
D	167014	547014
Site de YOKO derrière Hôtel de Ville UTM 33N X = 200223 Y = 614255		
Points	X	Y
A	200490	614085
B	200628	614022
C	200428	613989
D	200400	614050
E	200246	614153
F	200070	613958
G	199896	613999
Site de YOKO derrière Prison UTM 33N X = 201131 Y = 613613		
Points	X	Y
A	200950	613335
B	201200	613800
C	201262	613683
D	201328	613515
E	201396	613456
F	201146	613402



Carte 8 : Carte web de localisation des communes bénéficiaires avec des images de terrain et synthèse des travaux effectués dans la Commune de Yoko

**PARTIE 3 : SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU
PROJET REBOISEMENT 1400 RÉALISÉES
DANS LA COMMUNE DE YOKO**

RESUME DE L'ACTION

Le projet reboisement 1400 a été mis en œuvre dans période du 20/12/2018 au 20/05/2023. Après consolidation des données et chiffres recueillis sur le terrain auprès des 18 Communes, la superficie reboisée est estimée à **3 484.6 ha dans la zone de savane sèche sur un objectif de 1000 ha, et en zone de transition 401.5 ha sur un objectif de 400 ha**, soit au total **3 886.2ha** avec un **taux de réussite supérieur à 70%** constaté par diverses missions d'évaluation en générale. En particulier le projet de reboisement R 1400 a permis de reboiser 87.5 ha dans la Communes de Yoko entre 2019 et 2022. Sur les 87.5 ha reboisés, après évaluation, on enregistre un taux de réussite estimé à 36,7% pour une superficie d'environ 40 ha. La superficie totale cumulée à jour dans la zone de transition sur des espaces dégradées correspond à l'objectif du projet dans la zone de transition qui était de 400 ha.

Le nombre de plants mis en terre dans la Commune de Yoko est 20 000 plants sans compter les plants distribués aux communautés, pour une main d'œuvre mobilisée cumulée estimée à **310 reboiseurs mobilisés**. La majorité des espèces plantées était l'Anacardier, les agrumes et les fruitiers, etc. Il faut préciser qu'au-delà des sites plantés sur des espaces communaux et communautaires géoréférencés, plusieurs centaines de plants ont été offerts aux communautés pour être reboisés dans des vergers de particuliers dans la Commune de Yoko.

Pour ce qui concerne les indicateurs de formations relatives aux itinéraires sylvicoles

- 10 personnels communaux ont reçu une formation avec la participation de 03 femmes et 07 hommes avec l'appui des Services déconcentrés dont le MINFOF et le MINEPDED
- Les conseillers municipaux ont reçu une formation sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire à laquelle ont pris part, 13 conseillers municipaux toutes
- 220 personnes dont 150 hommes et 70 femmes issus des villages riverains ont été sensibilisées sur la préservation de l'arbre et de la biodiversité 220 personnes ont été sensibilisées et formées contre la divagation du bétail pour une proportion.

Concernant la composante genre, une sensibilisation en milieu scolaire a permis d'avoir la participation des jeunes élèves répartis comme suit 210 garçons et 150 filles pour un total de 360 personnes. D'autres questions transversales sont systématiquement intégrées dans toutes les activités menées en partenariat avec les Communes. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt. A cet des personnes ont été sensibilisées dans la zone de transition.

Le Projet reboisement 1400 a permis d'assurer une meilleure visibilité de l'action de l'Union européenne et de l'Etat du Cameroun au sein de la Commune de Yoko. En ce qui concerne les indicateurs de visibilité et de communication des données consolidées dans toutes les communes de zone de transition et de savane se décomptent en nombre d'articles publiés dans la presse qui est de 55, le nombre d'intervention dans les séminaires d'information au niveau local et national qui se situe à 88 et le nombre d'intervention publique sur le programme évalué à 50. Il se compte en plus de 70 plaques informatives implantées. A ce jour Près de Onze Millions de visiteurs ont parcouru le site web du projet, sa page Facebook ainsi que la page YouTube qui sont actualisées quotidiennement et enrichies d'informations de terrain. D'autre part le projet a été présenté à l'internationales où prenait part l'Union européenne : Conférence de Paris sur la protection des forêts d'Afrique centrale et Congrès mondial de l'UICN à Marseille en 2021, COP des Villes à Abidjan et sommet sur la foresterie urbaine de Libreville en 2022 où le projet a été présenté et des expériences partagées.

R 1400 a amélioré les relations avec les services déconcentrés. Sur le terrain les initiatives engagées ont impliqué plusieurs services déconcentrés du MINFOF du MINEPDED du MINDDEVEL et du MINAT. Cet appui à eu un impact considérable dans la mise en œuvre des activités. le MINAT a participé plus particulièrement à l'apaisement des tensions entre les riverains et a accompagné les Communes bénéficiaires dans le processus d'implémentation de l'Action et de facilitation des procédures de sécurisation foncière ;Les agents des Services déconcentrés de l'Etat (MINFOF et MINEPDED) ont été associés à l'exécution des activités et des rencontres permanentes avec nos antennes sont organisés avec les services déconcentrés pour évaluer les activités et les rapports transmis aux Ministres.

L'action a permis de nouer plusieurs formes de partenariats pour assurer la consolidation et la pérennisation. En ce concerne la nature de partenariat mis en place, le projet a accompagné certaines Communes dans les négociations et la signature d'une convention de partenariat et de développement avec des partenaires privés investisseurs, associatifs, scolaires et communautaires pour valoriser les plantations d'Anacardiens et autres fruitiers, assurer les entretiens avec pour finalité de partager les revenus issus de l'exploitation. Le projet s'est rapproché de certains pépiniéristes locaux pour faciliter la mise à disposition des plants au profit de la Commune bénéficiaire.

La Mise en place de Marché Domestique pour contrôler la légalité et la traçabilité du bois circulant sur la commune pour des besoins domestiques. L'action a permis la sensibilisations des communautés et des populations de Yoko sur l'exploitation illégale du bois, sur la légalité et sur le changement climatique.

1. Sites de reboisés et essences plantées dans la Commune de YOKO

N°	Commune	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
----	---------	----------------------------	-------------------	--------------------------	--------------------------------------

Zone de Transition Ecologique						
01	Yoko (Centre)	<ul style="list-style-type: none"> Localités de : Guervoum, Dong, Mbeinmbeing, Mekoissim et Yoko-Urbain 	<p>TOTAL : 80,5 ha de plantation mixte</p>	<p>Anacardier et agrumes avec les écartements variant de 5m x 5m à 10m x 10m</p>	<p>Plantation en plein d'Anacardier : 51 ha</p> <p>Plantation en plein d'Agrumes (Oranginer, Mandarinier, Citronnier) : 29.5 ha</p> <p>(Dont 30,5 ha regarnis réusis des sites reboisés en 2019 et 50 ha plantés en 2020).</p>	<p>Les <i>Agrumes</i> (<i>citronnier</i>, <i>oranger</i>, <i>mandarinier</i>...) sont des arbres ou arbustes de la famille des Rutacées. Le citronnier est Très commercialisé (04 fruits à 100 FCFA). Il est utilisé pour combattre la grippe, le rhume, la constipation, le mal de gorge, les courbatures</p> <p>Nom scientifique : Anacardium occidentale</p> <p>Famille : Anacardiaceae</p> <p>Source de revenu pour la commune à travers la vente des graines et de la pomme ;</p> <p>Les feuilles et les écorces sont utilisés dans le traitement des troubles dermatologiques, des troubles rénaux, l'huile de cajou est utilisée en pharmacie, en diététique et en cosmétique</p> <p>Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.</p>

2. Relations / Nature des partenariats de la Commune de YOKO dans le cadre du Projet R1400

N°	Commune bénéficiaire	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
01	Yoko	<p>Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les opérateurs privés Durée indéterminée ; Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. Durée du 3 ans Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains Chefs d'établissement. Dans ce cas d'espèce, le partenariat entre la Mairie et les opérateurs privés (agriculteurs locaux) consiste à mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivriers, maïs, arachides, tomate, macabo...) entre les lignes de plantation. La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture. En contrepartie, ces derniers participent au même titre que la Mairie, à l'entretien des plants. Ce dispositif réduit les contraintes liées aux coûts d'entretien pendant et après le Projet R1400. C'est des jalons pour assurer la pérennité du projet après R1400.</p>	<p>Atteindre les objectifs du R1400 Assurer l'entretien des plants dans le cadre des partenariats avec les Agriculteurs et Chefs d'Etablissements scolaires Créer des plantations communautaires dans 6 Villages avec l'appui de la Mairie Mobiliser les agriculteurs pour reboiser à partir des anacardes et citronniers</p>	<p>Les objectifs de R1400 sont atteints avec la participation des communautés et des établissements Le modèle économique de soutien aux communautés permet de garantir le suivi, les entretiens et la pérennité du projet</p>

3. SYNTHÈSE DES SUPERFICIES REBOISÉES ET RÉUSSIES DANS LA COMMUNE DE YOKO (2019-2022)

Noms des Sites de reboisement	Superficie Total reboisée en ha	Taux de Réussite en %	Superficie Réussi en ha
Village GUERVOUM	10	60 %	6
Village DONG	10	50 %	5
Village MBEINMBEING	10	10 %	1
Village MEKOISSIM	10	10 %	1
Site de YOKO - URBAIN	40,5	30 %	20,15
Sites Privés des particuliers et établissements publics	07	100%	07
TOTAL	87,5	36,7 %	40,15

Après l'évaluation des superficies reboisées et le taux des plants vivant dans la Commune de Yoko, il ressort que le taux de réussite évalué en 2023 est en baisse. Cette baisse est due aux feux de brousse, et à une insuffisance dans le respect des mesures de veille et de sécurisation au niveau de la Commune. Les causes de réduction du taux de réussite sont d'ordre criminelle et aussi sous l'actions des termites et de certains nématodes.

**PARTIE 4 : CAPITALISATION DES EXPERIENCES ACQUISES PAR
THEMATIQUES DU PROJET R1400 DANS LA COMMUNE DE
YOKO**

DES EXPERIENCES ACQUISES PAR THEMATIQUES DANS LA COMMUNE DE YOKO SONT CONTENUES DANS CE TABLEAU

Production des semences (acquisition des semences, mise en place des pépinières, mobilisation de la main d'œuvre...) :	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise qualité des graines venant de l'Adamaoua dont la pépinière n'a pas réussi - 3258 graines d'anacardes perdues après mise en sachet en 2019 - Les populations ont douté des perspectives commerciales de la culture de l'anacarde qui est nouveau pour elles par rapport au cacao et à d'autres cultures qu'elle pratique déjà. D'où le manque de motivation observé sur le terrain au début du projet -Retard de traitement de la pépinière dû à la mise à disposition tardive des produits phytosanitaires -Non maîtrise de la mise en place d'une pépinière - Manque de semence pour les établissements secondaires
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<p>Création des plantations communautaires dans 6 Villages avec l'appui de la Mairie</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4602 graines d'anacardes ayant germés en 2019 - 7 700 plants disponibles de citronnier, safoutier, avocatier, mandarinier, anacardier à Ndjole --disponibilité d'eau ; -disponibilité de la main d'œuvre qualifiée ; -traitements phytosanitaires réguliers et suivi permanent -Taux de réussite Yoko-urbain 60%, Dong % et Guervoum 80%
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Itinéraires sylvicoles et sur la production d'anacarde (de la pépinière à la production) - Certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action - La mise en place d'un dispositif logistique pour le stockage et le transport de l'eau et des plants -Choix des essences économiques par les communes avec une valeur ajoutée à moyen terme - Acquisition des savoirs comme la technique de germination des graines d'anacardes -Développement de l'esprit d'équipe
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite du suivi et entretien des plants en pépinières n'ayant pas été mis en terre à cause de l'arrivée de la saison sèche ; - L'arrosage des plants nouvellement mis en terre durant la durée de la saison sèche. -traitement du substrat et des semences avant le semis ; - bouillir les semences à 100% avant le semis ;

	<ul style="list-style-type: none"> -former plusieurs pépiniéristes ; -produire beaucoup de plantes et distribuer aux maximums de personnes -Faire des petites pépinières dans les établissements scolaires -Renforcement des capacités dans la maîtrise de l'itinéraire technique -Sensibilisation des populations riveraines sur la protection des champs et intégration
--	--

Préparation et mise en terre Plantation : préparation des sites identification des sites, piquetage et trouaison, mise en terre des plants, mobilisation de la main d'œuvre

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - faible disponibilité de la main d'œuvre locale, manque d'intérêt pour les populations locales - démobilisation de certains membres des comités de gestion - feux de brousse -Piétinement des plants par le bétail -Les plants reçus par les établissements scolaires étaient majoritairement stressés -Manque de plants pour remplacer les plants perdus
Cas de réussites : superficie, planter, taux de réussite, (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - 80,5 hectares reboisés à l'anacardes et agrumes entre 2019 et 2020 - plants mis en terre vigoureux ; -disponibilité de la main d'œuvre ; -Taux de réussite 80% à Yoko, 90% à Dong, 50% à Guervom et 33% dans les établissements scolaires
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de préparation et mise en terre des plantations - choisir des sites facilement accessibles ; -organiser une équipe solide et dynamique -Eviter les zones de pâturages - Cartographie géoréférencée des sites -veiller à la protection des plantations à parties de la mise en terre ou la trouaison
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et protection des plantes -Protection des champs avec des fils barbelés -Disposer les plants dans les établissements afin de regarnir à temps -Apport des produits phytosanitaires à temps et en quantité suffisante

Entretien : (Travaux d'entretien, protection individuelle des plantes, arrosage et gardiennage des sites reboisés d'arrosage et sécurisation d'entretien des sites, feux de brousse, transhumance, traitement phytosanitaire.....

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - rareté de l'eau - feux de brousse - passage des bœufs dans les plantations - croissance rapide des mauvaises herbes -attaques par des rongeurs, termites etc ; -conflits agropastoraux -Financement tardif
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - traitement des plants : mélange engrais vert + insecticides ; Le respect scrupuleux du calendrier sylvicole Taux de réussite 40% Yoko-urbain, 35% Guervoum, 50% Dong et 20% aux lycées
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique de groupe est faible à Yoko. Ce qui a poussé l'équipe de mise en œuvre du projet à fidéliser des entrepreneurs agricoles pour assurer l'entretien et la sécurisation des plantations en cogestion dans les villages Guervoum, Dong, Mbembeing et Mekoissim - Mise en place des couloirs de transhumance pour faciliter le passage des transhumants sur les sites de plantation -Traitements phytosanitaires des plants à partir des produits bio locaux : bouses de vaches, eaux issues des neems -Intégration du point focal dans le suivi hebdomadaire des activités -Cultures intercalaires pour associer les cultures vivrières aux plantations -Disposition pris à partir de Novembre pour mettre les sites de reboisement à l'abri des feux et des effets négatifs de transhumance
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des entrepreneurs agricoles et des plantations -suivi permanent ; -construire des puits motorisés ou mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte ; -mise à disposition des réservoirs d'eaux et de tricycles -Prévoir des regarnis à partir des mois d'avril-mai -Chercher de nouveaux financements et partenaires

Regarnis (acquisition des plants, trouaison, mise en terre des plants)

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilités des plants et insuffisances des moyens de transport du site de pépinière (Ndjolé) aux sites de plantation - transport des plants vers les sites reboisés : routes accidentées ; -pertes des plants au moment de la manutention ; -Absence des plants pour regarnir dans les établissements scolaires
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - plus de 10000 plants d'anacardes et d'agrumes pour le regarnis - plants vigoureux ; -trouaison facile ; -Taux de réussite 40% à Yoko, 75% à Guervoum et 60% à Dong
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Toujours disposer de plants en pépinière pour le regarnis -Faire des gros paquets (40/40cm) -Remplacer les plants à temps -Procéder au traitement phytosanitaire des nouveaux plants à partir de leur mise en terre
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le regarnis des espaces détruits par les feux de brousse ; - faire des mini pépinières sur les sites même ; - le traitement phyto sanitaire, les regarnis année après année sont le succès du reboisement

Approvisionnement du marché domestique en bois légal (points officiels d'approvisionnement du bois de chauffe, gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, risques de coupe illégale du bois, production et vulgarisation des foyers améliorés, utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, intérêt de la préservation des ressources naturelles durables, mise en place de la plate-forme).	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	-Pas concerné par l'activité

Formations :	
Thème :	Germination des graines d'anacarde
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Inaction des conseillers sur le terrain ; -Ressources limitées de la mairie -Non assimilation des leçons apprises par les participants
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - formation sur l'itinéraire technique sylvicole et sur la production d'anacarde (de la pépinière à la production) - production des plants en très grandes quantité ; -circulation des informations -formation des pépiniéristes -maitrise du procédé de germination à 80%

Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	- l'itinéraire technique sylvicole et sur la production d'anacarde (de la pépinière à la production) - coproduction des TDR entre la commune et l'équipe de coordination de projet pour un meilleur suivi des indicateurs
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	- mettre les conseillers municipaux au centre des activités ; -Organiser des séances théoriques et pratiques de chaque étape de la culture y compris le traitement phytosanitaire -Vulgariser les séances de partage des expériences et créer des plateformes de partage des expériences

Activité de sensibilisation

THEMES	FORMATION SENSIBILISATION (S ou F)	Nombre de participants		
		T	H	F
Questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action		100	60	40

Sensibilisation : SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES LOCALES SUR LE PROJET REBOISEMENT 1400

Thème : Questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	- retard ou indisponibilités de certains participants ; -inapplication des informations fournies par les animateurs de l'atelier ; -modules souvent très longs ;
---	--

Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Allocation pour chaque TDR des ressources budgétaires pour faciliter le suivi sur le terrain du personnel communal (point focal et Receveur ou billeteur) - ouverture d'un sous compte communal en cosignature (Mairie et CTFC) dédié au projet adossé au compte principal du projet R1400 - Mise en place de partenariats public privé, avec les coopératives, avec les écoles pour assurer la pérennité des plantations
---	---

Appui aux initiatives locales ou individuelles (stratégie de sécurisation, les différents partenariats privés)	
Nom de l'initiative et partenaires : GIC Association d'anacardiens dans les villages, Etablissements scolaires	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance en appui financier et matériel -Non reconnaissance juridique de certains GIC -Arrivée tardive des financements -Pas de pépinières dans les lycées -pas de formations adaptées dans les lycées Plants stressés fournis aux lycées
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - au moins 10 plantations d'anacardiens mise en place par les particuliers et plusieurs plants mise en terre dans les lycées technique et classique de la ville de Yoko -Mobilisation des agriculteurs pour reboiser à partir des anacardes et citronniers - Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les opérateurs privés ; Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. <ul style="list-style-type: none"> -Réussite des plants dans les surfaces ayant des cultures intercalaires -Bonne gestion des fonds reçus par les associations des villages -Forte volonté d'implication des particuliers et des établissements
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Délimitation et sécurisation des statuts des sites communaux communautaires, et scolaires devant accueillir des plantations -Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et certains Chefs d'établissement. Dans ce cas d'espèce, le partenariat entre la Mairie et les opérateurs privés (agriculteurs locaux) consiste à mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivriers, maïs, arachides, tomate, macabo...) entre les lignes de plantation. La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture. En contrepartie, ces

	<p>derniers participent au même titre que la Mairie, à l'entretien des plants. Ce dispositif réduit les contraintes liées aux coûts d'entretien pendant et après le Projet R1400. C'est des jalons pour assurer la pérennité du projet après R1400</p> <ul style="list-style-type: none"> -Amplifier la réalisation des cultures intercalaires dans les plantations -Rigueur dans la gestion des fonds alloués pour le projet
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la vulgarisation de l'anacarde - avoir plusieurs partenariats locaux, nationaux et internationaux

Genre et minorités :	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Les populations ont douté des perspectives commerciales de la culture de l'anacarde qui est nouveau pour elles par rapport au cacao et à d'autres cultures qu'elle pratique déjà. D'où le manque de motivation observé sur le terrain au début du projet -L'éloignement des sites n'a pas permis une forte mobilisation des femmes -L'adhésion des femmes n'était pas volontaire dans certaines communautés et était conditionnée l'appui en main d'œuvre et en semences
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 150 jeunes et femmes impliquées dans les activités de reboisement -Adhésion massive des femmes au projet dans certains sites comme à Dong -Implication du personnel communal féminin -Implication des élèves filles dans des établissements scolaires
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	-L'implication des femmes et des jeunes (scolarisés ou non-scolarisés est un facteur important de la réussite du projet
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> -Accentuer la vulgarisation de l'anacardes auprès des femmes et des minorités -Engager des organisations des femmes ; -Payer mieux les femmes ; -Mobiliser davantage de moyens pour appuyer les femmes et les jeunes filles dans la réalisation des cultures intercalaires

Emplois créés par le projet : Emplois permanents et temporaires

Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Faible disponibilité de la main d'œuvre locale -Ressources disponibles très limitées ; -Faible encadrement de la main d'œuvre ; -Indisponibilité de la main d'œuvre pendant la saison pluvieuse ; -Les emplois créés sont beaucoup plus temporaires -Non disponibilité des moyens financiers à temps pour rémunérer les employés
Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)	<ul style="list-style-type: none"> -Plusieurs emplois créés à travers les Entrepreneurs agricole basés dans les villages ; -Base des données des employés ; M. NNANGMY MBORA Sévère, pépiniériste basé à Ndjolé - MBIH, Entrepreneur agricole du village Mbembeing - MVESSI DJIBERO, Entrepreneur Agricole du village Guervoum - AMBATTÀ Désiré, Entrepreneur Agricole du village Dong -150 jeunes (Filles et Garçons) employés dans les champs à Yoko, 15 à Guervoum et à Dong, et une trentaine d'élèves dans les lycées -Profit économique de certains jeunes filles et garçons
Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :	<ul style="list-style-type: none"> - Compte tenu du niveau embryonnaire de la dynamique de groupe à Yoko, il importe de travailler d'abord avec les entrepreneurs agricoles afin de garantir la pérennisation du projet - Le projet a contribué à l'épanouissement économique des jeunes filles et garçons, ainsi qu'à l'acquisition de nouvelles compétences agricoles
Actions futures prioritaires (solutions/actions) :	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre le développement des entrepreneurs agricoles sur la plantation communautaire et leur plantation individuelle - Emploi par objectifs (chaque employer doit avoir une activité à créer ou à grandir, après il sera suivi dans son activité) ; -Prendre comme gardiens, des pères de famille et les installer sur le site ; -Impliquer le maximum d'acteurs dans la mise en œuvre du projet -Proposer des contrats à long terme (Mairie, Partenaires) aux employés

Communication et visibilité (vidéo, enregistrements, Polos, plaques de signalisation etc.)	
Thème :	
Contraintes ou difficultés rencontrés dans la réalisation	<ul style="list-style-type: none"> -La radio communautaire n'est pas encore opérationnelle -Le réseau communicationnel dans les villages n'est pas toujours disponible

<p>Cas de réussites : (NB : les cas de réussites sont différents des réalisations)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 06 plaques produites et installées dans les villages - 02 montages vidéo produits et diffusés - Présence d'un site web où toutes les réalisations sont publiées -Descente dans les établissements scolaires et dans les villages concernés pour la sensibilisation -Plusieurs passages dans des chaînes de télévision et radio -Publication des réalisations dans des forums
<p>Leçons apprises/constats majeurs (positifs ou négatifs) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La production et la diffusion des éléments de communication permet d'améliorer la visibilité du projet -Fort intérêt des nouveaux partenaires et bailleurs de fonds à s'intéresser aux actions de la commune de Yoko
<p>Actions futures prioritaires (solutions/actions) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la communication sur les plantations mise en place pendant le projet - Diversifier les canaux de communication ; -Presse écrite et orale -Rendre opérationnelle la Radio communautaire afin de mieux vulgariser les actions du projet au niveau des populations locales

CONCLUSION

Le projet de reboisement 1400 de la commune de Yoko mis en œuvre par l'association des communes forestière du Cameroun (ACFCAM) à travers sa branche technique du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), sous financement de l'union européenne (EU) a permis de contribuer au développement des plantations ligneuses et fruitières afin de restaurer des espaces dégradés sur une superficie totale de **87,5 hectares** dans les Localités de : Guervoum, Dong, Mbeinmbeing, Mekoissim et Yoko-Urbain soit :

- Plantation en plein d'Anacardier : 51 ha
- Plantation en plein d'Agumes (Oranginier, Mandarinier, Citronnier) : 29.5 ha
- Sites Privés des particuliers et établissements publiques : 07 ha

Yoko est avec Kaelé et trois autres communes des zones de transition (Nyambaka, Banganté et Ndikiniméki), les communes les moins performantes du Projet avec un taux de réussite final de 36,7%, dues aux incendies survenus au premier semestre 2023 sous l'effet de la transhumance et des insuffisances en matière de protection des sites observées auprès de la mairie de Yoko.

Les perspectives après le projet reboisement 1400

Au terme du projet, il est attendu que la Commune de Yoko engage sur ses ressources propres ses activités de regarni et d'entretien et prenne le relai et assure un suivi harmonieux des sites reboisés. Cette institution devra assurer avec aisance le suivi des sites et au besoin créer de nouveaux sites. Pour assurer cette pérennité, plusieurs séances de formation avaient été organisées. Les différentes communes partenaires ont créé en leur sein, des cellules forestières composées de quelques personnes salariées par elles.

Elle se penchera également sur l'ensemble des partenaires exerçant dans le domaine de la restauration des espaces dégradés ou dans le domaine de l'environnement pour assurer la pérennité des sites.

Une pépinière communale existante, pourra accroître sa production et permettra de mettre à la disposition de ces partenaire un nombre suffisant des plants. Ainsi, il est facile pour la commune d'élargir sa marge de manœuvre en matière de reboisement.

ANNEXES

Annexe 1 : Quelques images de terrain



Photo 10 : Formations des jeunes, femmes sur l'itinéraire technique de mise en place des pépinières d'anacardier dans les villages et à Yoko-urbain



Photo 11 : Sensibilisation des élus et des populations sur les vêtus de l'anacarde et du potentiel agricole et financier de la production de l'anacarde



Photo 12 : Distribution des semences d'anacarde, des plants de fruitiers et de quelques outils de travail dans les villages et à Yoko-urbain





Photo 13 : Bonne croissance des plantations 2019 dans les sites de reboisement de la commune de Yoko

